

(fenêtrés) (sur.Nièvre)

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

EDITO

Une rentrée à deux visages !

Malgré les 1000 postes supplémentaires votés par le Parlement cet été dans le cadre d'un collectif budgétaire, la rentrée des classes 2012 continuera de porter l'héritage de plusieurs années de tour de vis ! Certes, l'affectation de 1 000 enseignants supplémentaires va venir répondre à régler les situations les plus tendues. Il n'empêche que le solde des suppressions de postes reste largement négatif, puisque, sur le plan national, 4 700 manqueront encore à l'appel par rapport à la rentrée précédente, malgré quelques 2 500 élèves de plus. Dans notre département, 5 postes ont été créés (voir en page 2), ce qui reste insuffisant au regard des besoins exprimés par les écoles et les communes.

Pour autant, cette rentrée est aussi porteuse d'espoir. Dans le cadre de la concertation engagée pour la refondation de l'école, la priorité à l'école primaire est annoncée. Le sondage Harris-SNUipp-FSU d'août 2012 confirme un large soutien de l'opinion : 92 % des Français y sont favorables. Mais il s'agit désormais de traduire cet engagement en actes concrets pour faire avancer l'école. Le SNUipp-FSU vous invite à donner votre avis : en participant aux réunions d'information syndicale, en remplissant le questionnaire que vous proposeront les militants départementaux, en débattant de propositions...
Changer la donne : nous y sommes déterminés !

Dispensé de timbrage

NEVERS CDIS

Déposé le 30/08/2012

P PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE



N°187
Juillet-août 2012

<http://58.snuipp.fr>

Tél. : 03 86 36 94 46
Courriel : snu58@snuipp.fr

Sommaire : P.2 : carrière : ajustement du mouvement, valeur professionnelle P.3 : actu : rythmes scolaires, refondation de l'école, P.4 : métier : maternelle, sondage **Encart** : bulletin d'adhésion

 Pour un syndicalisme combatif!

SNUipp FSU
Fédération Syndicale Unitaire

EN CHIFFRES



4

Comme le nombre de collègues professeurs des écoles qui ont obtenu leur exeat et leur ineat et qui rejoignent à cette rentrée la Nièvre, en provenance de l'Yonne, de la Seine-Maritime, du Territoire de Belfort et du Puy-de-Dôme. Bienvenue à eux !

5

Comme le nombre de postes « ouverts » à cette rentrée dans la Nièvre dans le cadre de la création des « mille postes ». Un poste « classe » (à Château-Chinon maternelle), un poste de RASED (à Cosne, poste E rattachement école P. et M. Curie) et trois postes de titulaire remplaçant dans les circonscriptions SNI, SN2 et Cosne/Val de Loire (là déterminer à la rentrée, voir ci-contre)

5

Comme le nombre de professeurs des écoles listes complémentaires qui sont recrutés dès cette rentrée dans la Nièvre.

12

Comme le nombre de professeurs des écoles de la Nièvre qui, ont obtenu leur exeat et leur ineat et qui quittent notre département, pour le Rhône, l'Yonne, la Saône-et-Loire, les Alpes-Maritimes, la Corrèze, le Puy-de-Dôme, la Côte d'Or et la Haute-Savoie.

12

Comme le nombre de professeurs des écoles stagiaires qui seront sur le terrain à cette rentrée dans notre département.



DERNIER AJUSTEMENT

Mercredi 29 août, les personnels sans poste ont été affectés lors du groupe de travail traitant de l'ajustement du mouvement, avec l'aide des délégués du SNUipp-FSU 58.

En amont de ce groupe de travail, le SNUipp avait en effet communiqué la liste des postes vacants aux collègues concernés. Ceux-ci ont ainsi pu nous indiquer leurs vœux à partir de cette liste. **Les délégués du personnel du SNUipp 58 sont alors intervenus lors du groupe de travail** pour que les souhaits des participants soient pris en compte, dans le respect des barèmes. Si dans l'ensemble, les collègues ont vu leurs demandes satisfaites suite à nos interventions, il n'en reste pas moins que les nominations ont été difficiles pour les plus petits barèmes, les titulaires première année notamment, qui sont nommés sur les postes les moins demandés (en spécialisé ou éloignés géographiquement).

Parmi les 5 postes "créés" cette rentrée dans le département, un collègue liste complémentaire a été nommé à Château-Chinon maternelle et une autre collègue à COSNE RASED poste E. L'implantation et la mission (adjoint, remplaçant, maître supplémentaire...) des trois autres postes (TR sur les circonscriptions SNI, SN2 et Cosne-Val de Loire) seront décidées à la rentrée après comptage des élèves.

Par ailleurs, **12 professeurs des écoles stagiaires (PES) et 5 professeurs des écoles recrutés sur liste complémentaire** sont réunis cette semaine à l'inspection académique et sont nommés sur poste pour la rentrée. Un conseil de formation est programmé le vendredi 7 septembre pour traiter de leur formation, ainsi que de la formation continue. A ce sujet, le serveur pour s'inscrire aux stages devrait être ouvert lundi 3 septembre.

12 collègues de la Nièvre quittent le département par le biais des **ineat/exeat** (voir ci-contre), les derniers intervenus pendant les vacances pour la Côte d'Or, la Haute-Savoie et le Puy-de-Dôme. Le DA-SEN a décidé de ne pas accorder pour le moment de nouveau départ et de faire le point sur son effectif enseignant. Dans le sens inverse, 4 collègues intègrent le département.

Deux nouveaux IEN arrivent : Eric Lépinard sur la circonscription Nevers pré-élémentaire à la place de Mme Godon (en partance pour la Saône-et-Loire, où elle officiera en tant qu'adjointe au DA-SEN), et Frédérique Mattès sur la circonscription Château-Chinon-Morvan où elle remplace Philippe Joly qui rejoint le Cher.

Enfin, **les écoles de Coulanges (SNI) et de Challuy-Sermoise (SN2) changent de circonscription**. Elles sont désormais rattachées à la circonscription "pré élémentaire" pour "plus de cohérence avec le secteur de collège (Adam Billaut)".

Et nos salaires, y'a pas un lézard ?



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et Pédagogues | www.snuipp.fr

RECONNAÎTRE LA VALEUR PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS, VITE !

Carrière, pouvoir d'achat, mobilité, frais professionnels, changeons la donne !

Alors qu'en 1995 les salaires des enseignants étaient déjà particulièrement bas en France par rapport à la plupart des pays de l'OCDE, ils sont quasiment les seuls à avoir connu depuis une baisse constante. Le maintien du gel de la valeur du point d'indice va encore aggraver cette situation. Et ce ne sont pas les primes au mérite (évaluations ou ECLAIR) qui vont palier cette perte du pouvoir d'achat. En revanche, elles risquent d'accroître les divisions et de fragiliser le travail en équipe. L'introduction du jour de carence va encore amputer les salaires des enseignants.

A cela s'ajoutent une augmentation des frais professionnels voire de véritables difficultés liées à la baisse importante de la mobilité. Il faut que cette pluie de « coûts » cesse.

A notre demande, le décret réformant l'évaluation des enseignants a été abrogé. Il faut maintenant une accélération des déroulements de carrière. Reconnaître la valeur professionnelle des enseignants passe par une revalorisation salariale pour tous avec l'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire. Des réponses doivent aussi être apportées aux demandes de mutation inter et intra départementales.

Enfin, l'exercice du métier nécessite un investissement individuel croissant. Que diriez-vous de la création d'une indemnité d'équipement professionnel pour tous les enseignants ? C'est une proposition du SNUipp-FSU, parlons-en !



CHANGER DE RYTHMES : POUR LES ÉLÈVES ET LES ENSEIGNANTS

Vincent Peillon a annoncé, dès le mois de juin, une réforme des rythmes scolaires, avec, en ligne de mire, le passage de la semaine à 5 jours. Après avoir dénoncé, comme l'ensemble des acteurs de l'école, le passage en force de Xavier Darcos pour la mise en place de la semaine à 4 jours avec des journées trop lourdes pour les élèves les plus fragiles, le SNUipp-FSU a émis publiquement des exigences début juillet à travers un courrier au ministre : tout changement doit être synonyme d'amélioration pour les élèves comme pour les enseignants.

Dans ce dossier complexe, le SNUipp-FSU a toujours avancé sans tabou. Rappelant que la question de la réussite des élèves ne se réduit pas à des questions d'horaires et de calendrier, il demande que soient mis en discussion les éléments d'un "mieux travailler, travailler autrement". Conditions de travail, effectifs, "plus de maîtres que de classes", temps de classe pour les élèves et services des enseignants, organisation du temps périscolaire, rémunérations... devront être abordés dans le cadre de négociations avec les syndicats représentatifs.

Un sondage Harris-SNUipp-FSU (voir page 4), paru fin août, illustre les ambiguïtés inhérentes à la réflexion sur les rythmes : la réponse des parents d'élèves en âge primaire sur la réduction de journée scolaire par exemple, montre leurs interrogations sur la prise en charge des élèves après la classe. Si les communes devaient prendre en charge les enfants, comment garantir un temps éducatif de qualité sur l'ensemble du territoire ?

Le ministre a évoqué la nécessité de péréquations. Banco ! Reste cependant à en définir la forme... Effectifs, bien-être, équipements, formation des enseignants sont quelques uns des dossiers connexes et incontournables que le SNUipp-FSU continuera de porter. Les enseignants seront les acteurs d'une transformation de l'école : le SNUipp-FSU a donc aussi demandé qu'ils soient consultés sur toute modification qui aurait des conséquences sur leur vie professionnelle et personnelle.



REFONDATION DE L'ÉCOLE : PAS SANS NOUS !

Solennellement lancée le 4 juillet par le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale, la concertation pour la refondation de l'école doit alimenter la loi future d'orientation pour l'école annoncée pour fin 2013. Quatre grandes thématiques structureront la réflexion pour une refondation de l'école : La réussite scolaire pour tous, un système éducatif juste et efficace, les élèves au cœur de la refondation, et des personnels formés et reconnus.

Jusqu'à la fin du mois de septembre, de nombreuses réunions, au delà des constats sur l'école, envisagent les évolutions possibles du système éducatif.

Comment traduire concrètement « la priorité donnée à l'école primaire » ? Que pourraient être les nouveaux rythmes scolaires ? Comment seront formés, évalués les personnels ? Comment rendre l'école plus juste sur tous les territoires ? Comment imaginer une nouvelle dynamique d'éducation prioritaire ?

Les propositions qui sortiront de ces travaux devront guider l'écriture de la nouvelle loi, puis être déclinées dans ses décrets d'application. Pour le SNUipp-FSU, la loi d'orientation devra marquer la rupture avec les politiques précédentes, s'engager résolument pour la réussite de tous les élèves, restaurer la confiance des enseignants. Pour le syndicat, aucune décision ne devra être prise sans que les enseignantes et les enseignants n'y soient associés. Attachés à leur métier et à la réussite de leurs élèves, ce sont eux qui « font tourner la machine », ce sont eux qui mettront les réformes en œuvre. Le SNUipp-FSU a demandé au ministère une journée banalisée pour mettre en débat les décisions qui pourraient modifier la vie personnelle et professionnelle des enseignants. En attendant, le syndicat lance sa propre consultation en vous invitant aux réunions d'information syndicale et en vous proposant un questionnaire sur les principaux axes à débattre. Disponible début septembre, les militants de la section départementale viendront vous voir dans les écoles pour vous demander votre avis !

Le SNUipp demande au ministre une journée banalisée

La concertation sur l'École lancée par le gouvernement doit se faire avec les enseignants. Le SNUipp-FSU a écrit au ministre pour demander une journée banalisée afin de recueillir leur avis sur les chantiers ouverts. Comme le ministre l'a souligné en différentes occasions, l'avenir de l'école nécessitera l'engagement et le rassemblement de tous. Or, on ne fera pas bouger l'école sans ceux qui la font vivre...



Le SNUipp demande la suspension du LPC !

Dans un contexte de concertation en vue de la préparation d'une nouvelle loi pour l'école, il est important que le ministère revienne sur certains dispositifs et consignes jugés peu utiles ou inadaptés. C'est notamment le cas du Livret personnel de compétences, sensé attester de la maîtrise des paliers du socle commun et imposé dans les écoles depuis la rentrée 2010. D'ailleurs le ministre lui-même, dans la Lettre qu'il a adressé aux enseignants en vue de la rentrée, l'a souligné : « Le livret personnel de compétences actuel est inutilement complexe ». Les dispositifs d'évaluation seront logiquement modifiés puisque « la conception et les composantes du socle commun seront repensées ». Sur le terrain, les équipes enseignantes n'en percevaient déjà ni le sens, ni l'intérêt pédagogique pour la réussite des élèves, comme le SNUipp en a souvent témoigné. De plus cet outil était peu compréhensible pour les parents et faisait souvent doublon avec les livrets élaborés par les enseignants. Face à cette succession d'évidences, le LPC apparaissant d'ores et déjà caduc, le SNUipp demande au ministre de bien vouloir « suspendre la mise en œuvre de ce livret personnel de compétences dans l'attente de nouveaux outils cohérents de suivi des progrès et des acquis des élèves. »

Le nouveau calendrier publié

Publié au JO le 8 juillet, il entérine les deux semaines de vacances à la Toussaint (du 27 octobre au 11 novembre), avec récupération des deux jours le vendredi 5 juillet et soit le mercredi 3 avril, soit le mercredi 22 mai, à déterminer localement.

Déterminés à changer la donne !

ENSEMBLE !



BRÈVES

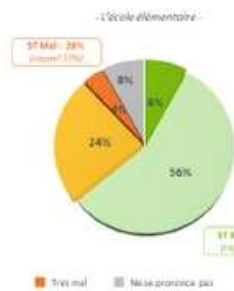
École maternelle : besoin de nouvelles perspectives !

L'école maternelle, longtemps considérée comme fleuron du système éducatif français, est aujourd'hui mise sur la sellette. Après les attaques dont elle a fait l'objet, des discours dévalorisant sur les couches aux coups de rabots budgétaires qui ont exclu les enfants de moins de trois ans, ont réduit drastiquement la formation à sa spécificité et aggravé une situation déjà difficile quant aux effectifs par classe, elle a besoin de retrouver une autre logique.

Si on veut redonner des couleurs à l'école maternelle, il faut lui donner les moyens d'amener tous les enfants à entrer dans les apprentissages : observer, manipuler, imiter, jouer, imaginer des solutions pour résoudre des problèmes, mettre des mots sur les activités... autant de conditions pour que cette école joue pleinement son rôle de première marche de la réussite.

Pour cela, il faut aménager, équiper les classes pour investir des activités riches et adapter les rythmes. Mieux former les enseignants, les IEN, faire des formations communes avec les ATSEM, permettre aux parents de trouver toute leur place. Prémices d'un service public de la petite enfance, l'accueil des deux-trois ans doit trouver des solutions qui concilieraient intérêt de l'enfant, besoins des familles, capacités de l'État et des collectivités locales. Toutes ces pistes se trouvent dans le rapport de l'inspection générale publié au mois de mai. Ce rapport décrit aussi un envahissement de l'écrit et du travail sur fiches, l'imposition d'outils d'évaluations transformés en contraintes administratives, travaux très formels, équipements appauvris qui ne vont pas dans le bon sens. Mais comment ne pas faire le lien avec les effectifs surchargés ? 6 classes de maternelle sur 10 comptent plus de 25 élèves, et 10 % d'entre elles dépassent les 30. Dès lors, comment répondre correctement aux besoins de chacun, comment être attentif à chaque réussite, travailler le langage, pratiquer des activités de manipulations ?

L'école maternelle est essentielle pour donner des bases solides. La singularité de cette école gratuite est positivement partagée. À l'encontre de la politique menée ces dernières années, l'école maternelle doit retrouver sa place. Elle a besoin de perspectives nouvelles et d'un nouveau souffle.



L'ÉCOLE PRIMAIRE, UNE PRIORITÉ POUR LES FRANÇAIS

Les français plébiscitent la priorité affichée par le gouvernement à l'école primaire, une école qui fonctionne bien pour la majorité d'entre eux et qu'ils considèrent comme un des sujets d'actualité les plus importants. Tels sont les principaux enseignements d'une enquête d'opinion commandée à cette rentrée par le SNUipp. Décryptage.

Quelle perception les français ont-ils de l'école primaire ? Les réponses données à la traditionnelle enquête d'opinion commandée par le SNUipp à chaque rentrée prennent cette année un relief tout particulier, alors que François Hollande a confirmé vouloir faire de l'éducation une des priorités de son quinquennat. La priorité à l'école primaire, revendiquée par le SNUipp et affichée par le ministre de l'Éducation nationale dès son arrivée rue de Grenelle, est aussi plébiscitée par les français, puisqu'ils sont 92% à déclarer « qu'il s'agit d'une bonne chose » voire « d'une très bonne chose » pour 37% d'entre eux. Ils ne sont que 7% à être d'un avis contraire. Il en va de même s'agissant de l'annonce de la création de 60 000 postes dans l'Éducation nationale soutenue par 78% des personnes interrogées, une proportion qui monte à 87% chez les personnes ayant des enfants scolarisés en école élémentaire. Un français sur cinq est en revanche opposé à cette mesure.

Une école qui fonctionne plutôt bien

Qu'en est-il du regard porté par nos concitoyens sur le fonctionnement actuel de cette école primaire ? Il apparaît comme majoritairement positif, puisque 81% des français sont satisfaits de la maternelle, (12% étant d'un avis contraire). Ce jugement positif est plus nuancé en revanche à l'égard de l'école élémentaire, puisqu'il est partagé par « seulement » 64% des sondés. (28% d'avis négatifs.) Plus globalement, on note un taux de satisfaction d'autant plus élevé chez les français qu'ils ont des enfants, que ceux-ci sont scolarisés en primaire...et dans un établissement public.

Un sujet important et des attentes identifiées

D'une façon générale, et interrogés à cette rentrée sur les sujets les plus importants à leurs yeux, les français placent l'éducation et l'école (33%) en deuxième position, juste après l'emploi (45%). Viennent ensuite le pouvoir d'achat (24%), la santé (23%) loin devant la sécurité, les impôts ou l'immigration (9% pour chacun de ces trois thèmes). À la question : « Parmi les sujets suivants, lesquels vous semblent prioritaires pour l'école dans les années à venir ? » la discipline, l'aide aux élèves en difficulté dans des classes moins chargées qu'actuellement et la formation des maîtres viennent en tête des réponses. En matière de mesures attendues pour l'avenir, la baisse du nombre d'élèves par classe arrive largement en tête (60%) suivie à 52% par l'assurance d'un suivi individualisé pour les élèves en difficulté, et le développement du travail en petits groupes pour 32% des réponses.

Du flou dans les rythmes

À propos de la réforme annoncée des rythmes scolaire, si six français sur dix en ont effectivement entendus parler, elle n'évoque encore rien pour 40% d'entre eux. Et sans surprise, ce sont les parents d'enfants scolarisés en école élémentaire qui voient le plus précisément de quoi il s'agit (74%). Quoi qu'il en soit, et même si les personnes interrogées se disent majoritairement favorables à sa mise en place en 2013 (67% des sondés) certaines mesures envisagées sont loin de faire consensus. S'agissant par exemple du retour à une semaine de quatre jours et demi, et si la mesure recueille le soutien de 72% des français, elle n'est majoritairement acceptée (à 68%) que si la demi journée supplémentaire est ajoutée le mercredi. Cette proportion tombe immédiatement à 34% quand on évoque le samedi matin et même à 21% parmi les parents d'enfants scolarisés en primaire.

Quelle prise en charge ?

L'allègement de la journée de classe divise aussi, une fin des cours ramenée à 15h30 ne recueillant que 50% d'avis favorables et 87% des sondés rejetant l'hypothèse qu'aucune prise en charge ne soit mise en place pour les enfants après cette heure de fin de la classe. Ils sont en revanche 76% à estimer que l'État doit assurer les conditions d'une prise en charge de qualité, identique sur tout le territoire, grâce à un soutien financier aux communes disposant de moins de moyens.

